

Réf: Dossier N° : 80349

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « 2ACV » en abrégé «2ACV »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE CAFEIER 2,
ABIDJAN/COCODY ANGRE CAFEIER 2, 28 BP 125 ABIDJAN 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Février 2020, et enregistrés au CEPICI le 19 Février 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « 2ACV » en abrégé «2ACV ».

Objet: cabinet immobilier specialisee dans l'etude technique et realisation des travaux de genie civil batiments...Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE CAFEIER 2,
ABIDJAN/COCODY ANGRE CAFEIER 2, 28 BP 125 ABIDJAN 28

GERANT: Monsieur DOSSO DOUTY.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-03403 du 19/02/2020 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°02816 du 19/02/2020

Pour Avis

Le CEPICI

